

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 septembre 2025  
Date de l'affichage : 18 septembre 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 35 + 3 supplés + 6 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 44

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT COLLECTIF A LA DEMANDE ET REGULIER POUR LA CC THELLOISE**

Numéro de la Délibération : 250925-DC-110

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERY, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Nadia MORIA, Caroline BILL, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Alain DEVOOGHT, Olivier DOUCHET, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Karine LUGEZ, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ.

MM. Philippe MARECHAL, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Benoît BIBERON, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

**Dont supplés :**

- M. Marc LAMOUREUX par M. Jacques BOURGEOIS.
- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Marc VIRION par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- Mme Véronique PAUL par M. Guy LAFOREST.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT COLLECTIF A LA DEMANDE ET REGULIER POUR LA CC THELLOISE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le marché de service public de transport collectif de personnes à la demande et régulier : le Pass Thelle Bus notifié pour 48 mois le 02 juillet 2024 avec le groupement Transdev Oise CABARO/SYNERGIPH pour un démarrage au 02 septembre 2024 ;
- L'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres et de la commission Mobilité en date des 15 et 17 septembre 2025 ;

*Considérant :*

- La ligne régulière à Chambly a été mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2022 avec 11 arrêts entre 9h00 et 18h00 ainsi qu'une fréquence d'une heure par trajet ;
- Que ce développement fait suite à une forte demande des administrés pour pouvoir se déplacer en transport collectif dans la ville à fréquence régulière et sans réservation ;
- Que dès le lancement du nouveau marché au 02 septembre 2024, pour renforcer l'attractivité, les évolutions sur cette ligne ont été les suivantes : amélioration de l'amplitude horaire de 06h45 à 20h10 ainsi qu'une offre le samedi ;
- Les statistiques en forte augmentation entre l'année 2023 et 2024 et perdurent pour l'année 2025 ;
- La proposition de créer 5 arrêts supplémentaires pour étendre l'offre dans des secteurs de la ville non desservis :
  - Le centre-ville de Chambly : arrêt « Hôtel de ville »,
  - La zone d'activités des Pointes : arrêt « Les Pointes »,
  - La zone d'activités des Portes de l'Oise : Arrêt « Thomas Edison »
  - Deux zones pavillonnaires : arrêt « Potel », arrêt « place Arletty ».
- Qu'aucun moyen matériel supplémentaire n'est nécessaire pour réaliser cette nouvelle offre. Toutefois 18 119 kilomètres supplémentaires seront effectués par les véhicules soit une augmentation de 30 % ;
- La nécessité de réaliser un avenant financier au marché ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant financier n°1 de 5,63 % qui concerne l'amélioration de la ligne régulière 2 urbaine de Chambly avec la mise en place de cinq arrêts supplémentaires à partir du 6 octobre 2025 ;
- **DIT** que les crédits relatifs à l'engagement de l'opération sont prévus au budget primitif de l'exercice 2025 de la Communauté de communes.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

Signé électroniquement le 26/09/2025,  
par DESLIENS Pierre, Président.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

DCO 2025087973-20250925-250925-DC-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025  
Affichage : 29/09/2025

**Le secrétaire de séance,**

**Bernard ONCLERCQ**



**Le Président**

**Pierre DESLIENS**